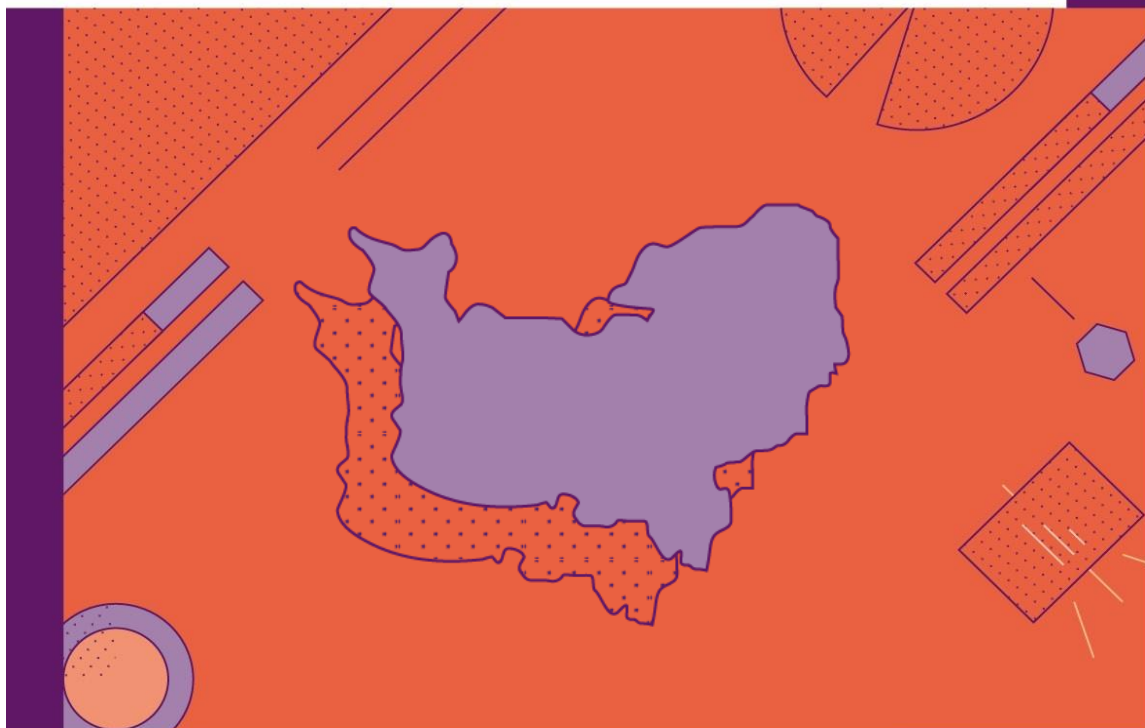


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2025

Région Normandie



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

L'obligation d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

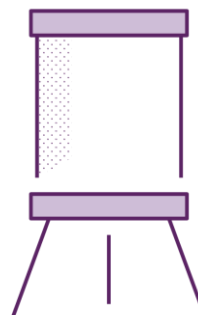
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une croissance fragilisée avec un recul de l'emploi

La croissance française, impactée comme les autres pays par de nombreuses incertitudes géopolitiques, a néanmoins atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). Le marché du travail reste toutefois peu dynamique et est marqué par une augmentation du chômage (7,9% fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an) et un recul de l'emploi privé (-60 000 postes en 2025).

Une augmentation du chômage pour les personnes en situation de handicap

Avec près de 27 000 personnes inscrites au chômage dans la région à fin décembre 2025 et tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (DEBOE) augmente plus vite que pour l'ensemble des publics (+5,6% sur un an contre +4,6%).

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DEBOE sont plus âgés, ont un niveau de formation plus faible, sont davantage bénéficiaires de minima sociaux et ont davantage de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique. Ces difficultés sont accentuées par la forte baisse des entrées en contrats aidés pour les personnes en situation de handicap (-80% en un an), qui ne représentent plus que 11,8% des bénéficiaires en 2025 (contre 17,8% un an auparavant).

Un dynamisme des aides et des dispositifs d'accompagnement spécifiques

La mobilisation de l'offre de services de l'Agefiph reste soutenue et s'accompagne d'une satisfaction élevée des entreprises et des personnes en situation de handicap.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue de progresser (+9 % en un an) avec près de 1 800 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2025 avec un pourcentage de femmes qui progresse et atteint 60%.

Par ailleurs, les aides à l'emploi aux entreprises employant des personnes ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap poursuivent leur progression (+1% en 2025).

En outre, au 31 décembre 2025, près de 550 personnes étaient accompagnées par une plateforme d'Emploi Accompagné, soit une hausse de 3% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

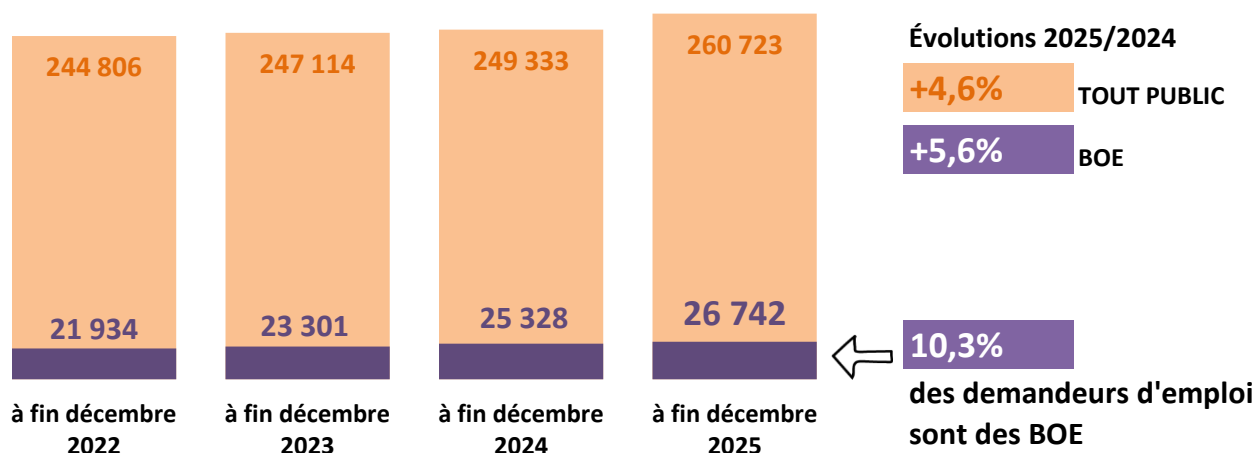
	Normandie	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	950 600	48%	19 768 200	48%
Bon	674 400	34%	14 339 600	35%
Assez bon	243 800	12%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	91 500	5%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	1 522 700	78%	31 823 500	77%
Oui	437 500	22%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	82 700	4%	1 744 700	4%
Oui, modérée	197 700	10%	4 217 700	10%
Non	1 679 800	86%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	46 100	2%	903 800	2%
Un peu	285 300	15%	6 452 400	16%
Aucune	1 628 900	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	21 600	1%	447 200	1%
Un peu	111 600	7%	2 445 600	6%
Aucune	1 438 700	92%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	27 800	1%	751 500	2%
Un peu	122 200	6%	2 643 900	6%
Aucune	1 810 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	1 776 200	91%	37 552 500	91%
Oui	184 200	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	1 796 800	92%	38 205 500	92%
Oui	163 500	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

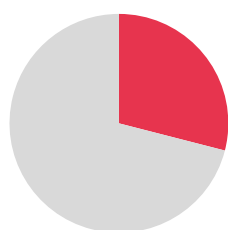
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION

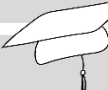


29%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)



9%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
53%	 FEMMES	51%
49%	50 ANS ET + 	25%
20%	NIVEAU < CAP	15%
38%	BAC ET + 	52%
39%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	31%
57%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	46%
20%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	15%
762 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	631 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

23% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

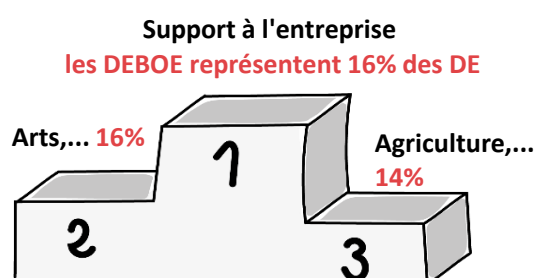
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

12% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 10% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

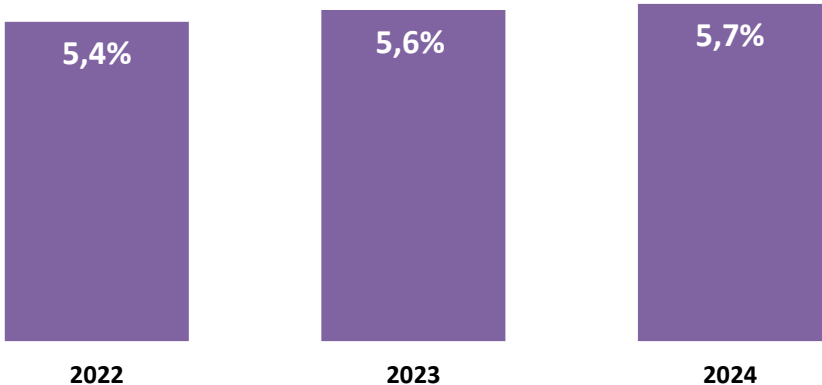
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN ETP (après la majoration seniors)



La DOETH

Données déclarées par les entreprises dans le cadre de leur OETH, intégrées dans la déclaration sociale nominative (DSN) depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, l'unité assujettie est l'entreprise et non plus l'établissement autonome. Le décompte des bénéficiaires de l'OETH est également modifié avec notamment la survalorisation des seniors (50 ans ou plus) pour le calcul des contributions dues par les entreprises. L'emplacement géographique d'une entreprise soumise à l'OETH est la région / département où se situe le siège social. Données provisoires pour 2023 et 2024.



CHIFFRES CLES EN 2024

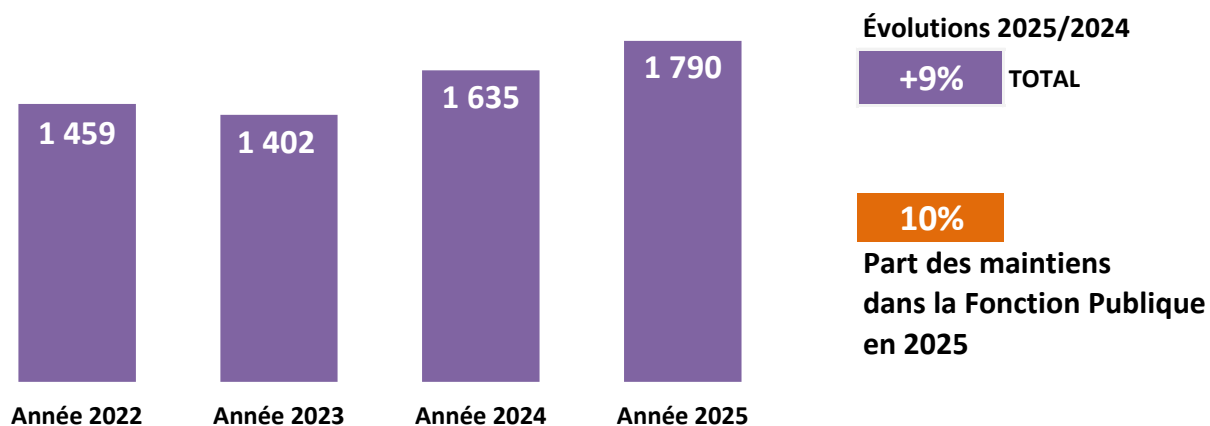


Entreprises assujetties en 2024
4 810

	REGION	France
TAUX D'EMPLOI MAJORE (ETP)	5,7%	5,1%
TAUX D'ATTEINTE DIRECTE DE L'OETH	106%	92%
TAUX D'ATTEINTE DE 0% (% entreprises)	21%	28%
TAUX D'ATTEINTE DE 100% ou plus (% entreprises)	44%	35%

Lecture : au niveau national, 35 % des entreprises présentent un taux supérieur ou égal à 100 % et emploient donc au moins autant de bénéficiaires de l'OETH qu'attendus par la loi. À l'opposé, 28 % des entreprises n'en accueillent aucun en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	60%	63%
50 ANS ET PLUS	45%	48%
BAC ET +	65%	69%
CADRES	8%	10%
HANDICAP MOTEUR	50%	59%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	18%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	48%	46%
20 SALARIES ET +	69%	71%



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2025.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

124



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

48%

FEMMES

45 ans

AGE MOYEN

36%

50 ANS ET +

57%

BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2025 - Dares

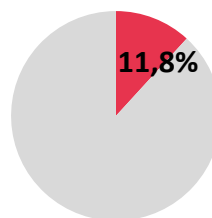
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION

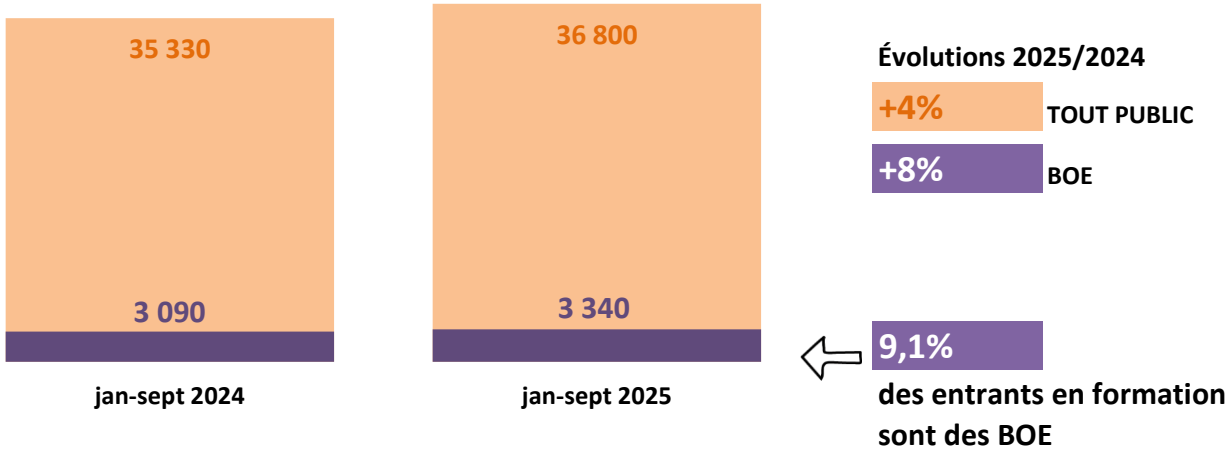


11,8%

= 82 PEC pour les BOE (-80% en un an)

(en 2024, la part était de 17,8%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2025

	BOE	Tout public
FEMMES	54%	49%
50 ANS ET PLUS	35%	15%
BAC ET +	45%	53%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	24%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

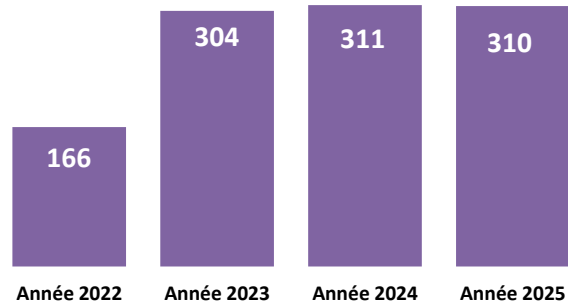
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
FORMATION GENERALE	35%	21%
ECHANGE ET GESTION	20%	29%
SERVICES AUX PERSONNES	9%	13%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	40%	48%
CERTIFICATION	31%	18%
PERFECTIONNEMENT	12%	13%

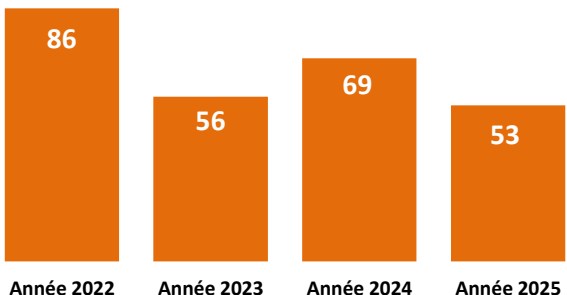
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-0,3%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 **-23%**

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

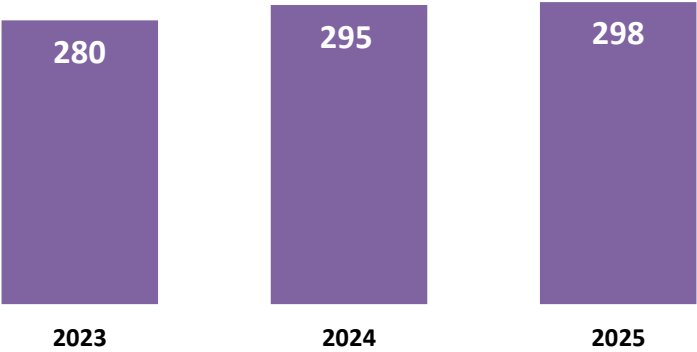
FEMMES	38%
- DE 18 ANS	34%
AGE MOYEN	23 ans
20 SALARIÉS ET +	34%
- DE 10 SALARIÉS	51%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

55%	FEMMES
38%	45 ANS ET +
40 ans	AGE MOYEN
90%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2025/2024

+1%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2025

298



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2025)

REGION France

FEMMES	23%	31%
50 ANS ET PLUS	57%	66%
BAC ET +	33%	40%
HANDICAP MOTEUR	22%	33%
HANDICAP MENTAL	31%	16%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	22%	32%
20 SALARIES ET +	33%	37%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	546	+3%
FRANCE ENTIERE	11 692	+15%
% REGION	4,7%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
FEMMES	36%	42%
MOINS DE 26 ANS	np	33%
TROUBLES DU PSYCHISME	18%	29%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	36%	23%
TROUBLES COGNITIFS	14%	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	18%	10%
DEFICIENCES MOTRICES	7%	7%
AUTRES DEFICIENCES	7%	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	45%	49%
DONT CDI	49%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

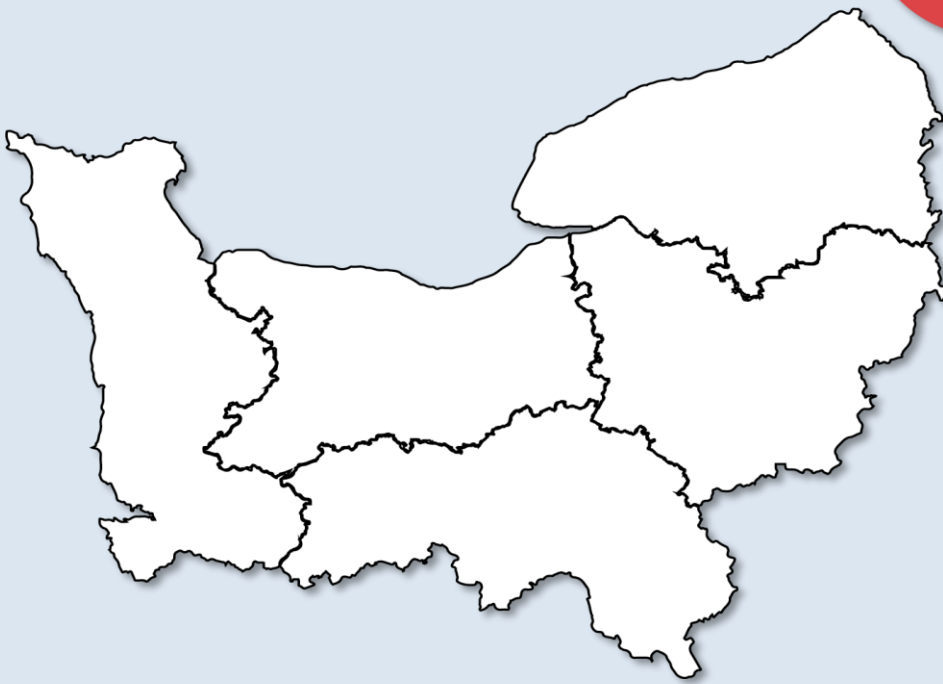
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

En 2025, plus de 500 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	332	6 202	185	2 794
Taux de réponse	53%	51%	27%	25%
SATISFACTION GLOBALE	98%	97%	99%	98%
dont % tout à fait satisfait	83%	80%	80%	76%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	94%	94%	99%	98%
dont % tout à fait utile	75%	71%	73%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	79%	78%	87%	86%
dont % très facile	25%	23%	21%	23%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	94%	93%	96%	95%
dont % tout à fait satisfait	62%	64%	52%	58%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	519 181	+1,3%	5 821 955	+4,4%	8,9%	135 158	26%
REGION	26 742	+5,6%	260 723	+4,6%	10,3%	7 685	29%
14-Calvados	6 226	+4,2%	56 423	+5,3%	11,0%	940	15%
27-Eure	4 657	+0,4%	45 680	+3,3%	10,2%	1 509	32%
50-Manche	3 734	-4,9%	30 642	+2,2%	12,2%	825	22%
61-Orne	2 172	+0,5%	19 503	+4,0%	11,1%	273	13%
76-Seine-Maritime	9 953	+15,4%	108 475	+5,5%	9,2%	4 138	42%

* Lecture : au niveau national, 135 158 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription
au chômage en jours

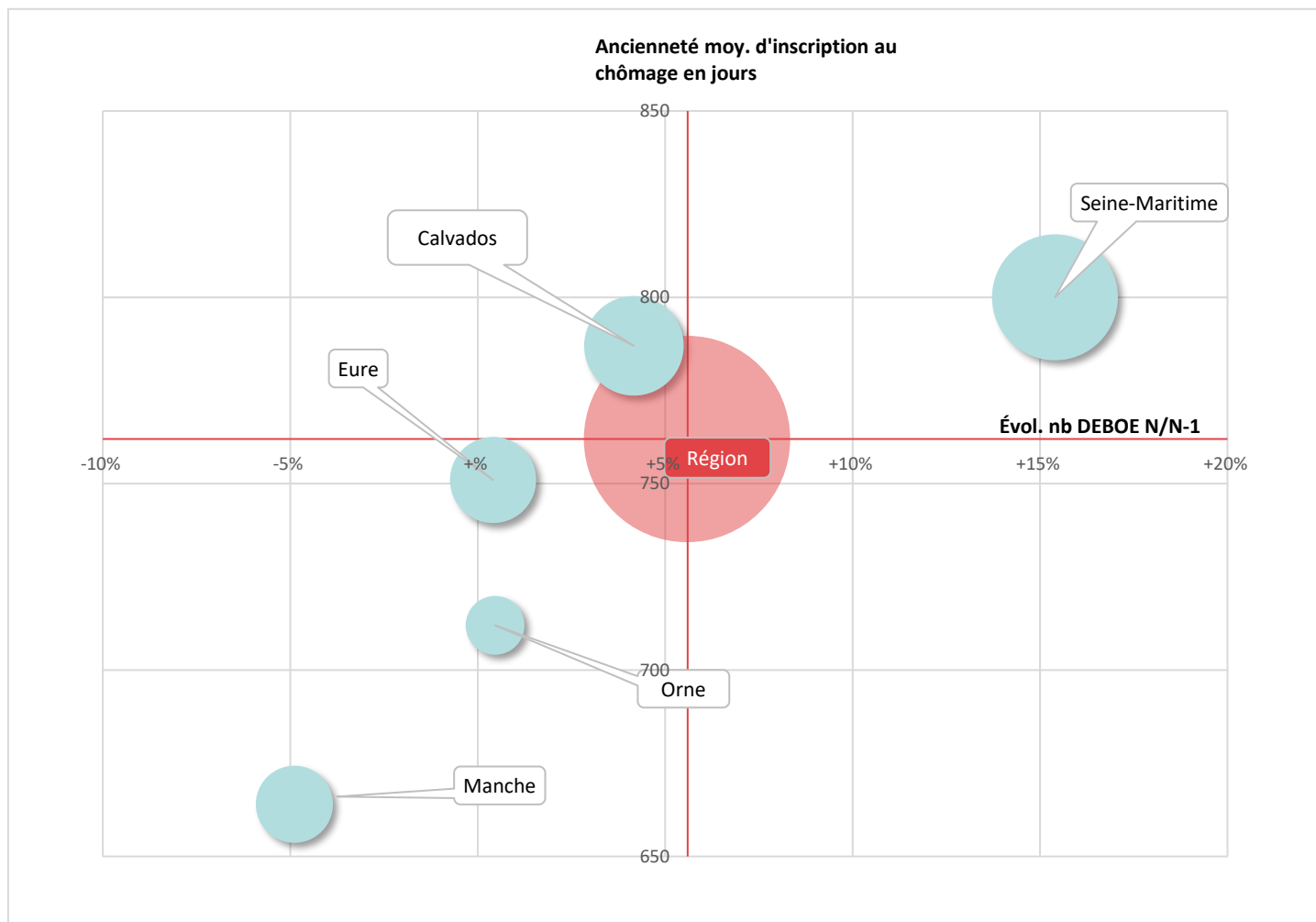
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	770	9	626	5	+144
REGION	762	5	631	5	+131
14-Calvados	787	39	609	12	+178
27-Eure	751	26	648	1	+103
50-Manche	664	-18	575	1	+89
61-Orne	712	5	591	7	+121
76-Seine-Maritime	800	-26	659	5	+141

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 770 jours, soit 144 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.
les + recherchés au niveau
régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	117 898	23%	95 542	18%	60 620	12%
REGION	6 063	23%	4 688	18%	3 111	12%
14-Calvados	1 414	23%	1 112	18%	742	12%
27-Eure	964	21%	836	18%	546	12%
50-Manche	807	22%	588	16%	444	12%
61-Orne	503	23%	316	15%	215	10%
76-Seine-Maritime	2 375	24%	1 836	18%	1 164	12%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 117 898 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie